

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 10 mai 2022



Projet du Massif de l'Étoile – EOLFI/Équilibre Paysage

## FEU VERT POUR LE PROJET SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DU MASSIF DE L'ÉTOILE

Porté par [EOLFI](#), filiale du groupe Shell, le projet du Massif de l'Étoile obtient son permis de construire, purgé de tout recours, de la part de la Préfecture des Bouches-du-Rhône et du Tribunal administratif de Marseille. Situé sur la commune de Septèmes-les-Vallons (13), il proposera, à horizon 2023, un parc photovoltaïque de 8 hectares capable de produire 10 GWh / an. Ce projet s'inscrit dans le cadre des ambitions de neutralité carbone de la Région et prévoit des mesures vertueuses pour la biodiversité du site d'implantation.

Implanté sur un ancien site industriel classé ICPE (installation classée pour la protection de l'environnement) situé au lieu-dit *Les Fabriques Ouest*, le projet photovoltaïque développé par la société EOLFI, membre du groupe Shell, permettra la réhabilitation et la sécurisation du site avec le traitement et la suppression de la pollution résiduelle issue de la précédente activité du site (démolition, broyage de matériaux).

**Le projet d'une superficie d'environ 8 hectares, qui ne comporte aucun conflit d'usage, a pour objectif l'implantation d'un parc d'une puissance estimée à 5 MWc. La production annuelle de près de 10 GWh, correspond à l'équivalent de la consommation d'électricité de 7 700 habitants, soit près de 72% de la population de Septèmes-les-Vallons.**

Les travaux de construction de la centrale photovoltaïque sont prévus début 2023, pour une mise en service la même année.

## Un projet en phase avec les enjeux du territoire

Dans le cadre du développement du projet, une démarche de concertation a été menée auprès de l'ensemble des acteurs du territoire : élus locaux, associations, riverains, ... Il a bénéficié d'un fort soutien de la part de la mairie de Septèmes-les-Vallons tout au long de sa phase de développement. De nombreuses actions ont été mises en place comme des permanences et des réunions publiques d'information en amont du permis de construire. Une enquête publique d'un mois a également été menée par la préfecture des Bouches-du-Rhône entre juin et juillet 2021, permettant à l'ensemble des parties prenantes de s'exprimer et d'apporter leurs contributions au projet.

La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur a pour ambition d'être la première Région française neutre en carbone à l'horizon 2050 avec une couverture pour moitié de sa consommation énergétique grâce aux énergies respectueuses de l'environnement. Dans le cadre de sa stratégie, la Région a initié, en 2017, un Plan Climat, puis un second en 2021 dont l'objectif est de multiplier par 5 l'actuelle production d'énergies renouvelables. Pour le solaire photovoltaïque cela se traduit par l'atteinte de 11 000 MW en 2030 et 45 000 MW d'ici 2050. Le projet du Massif de l'Etoile contribue à l'atteinte de ces objectifs, d'autant plus qu'il se situe au sein d'une zone anthropisée, type de terrain privilégié par la Région.

En accord avec la stratégie de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, EOLFI, société du groupe Shell souhaite poursuivre son développement solaire photovoltaïque en privilégiant les terrains délaissés de toute activité. Forte d'une expérience de plus de 18 ans dans le domaine, la société détient l'ensemble des compétences nécessaires pour développer différents types de parcs : au sol, sur toitures, en ombrières de parking, sur plan d'eau ou encore agrivoltaïques.

*« Nous sommes ravis que le projet du Massif de l'Etoile soit purgé de tout recours. Il contribuera activement à l'atteinte des objectifs fixés par la Région. Nous avons d'ores et déjà développé 30 MWc aujourd'hui en exploitation sur des friches délaissés, ferroviaires et toitures. Nous souhaitons bien entendu renforcer notre ancrage territorial. Pour cela 300 MWc de projets solaires photovoltaïques sont en cours de développement. »* explique Germain Peyer, Directeur du développement onshore France au sein d'EOLFI-Shell.

## Une démarche engagée pour la biodiversité

L'ensemble des enjeux encadrant le développement de ce projet a été étudié en parfaite cohérence avec son environnement. Une étude d'impact a été réalisée en 2020 par un bureau d'étude environnemental indépendant, intégrant les volets environnementaux et paysagers. Ses conclusions ont permis de dimensionner le projet du Massif de l'Etoile en évitant et en réduisant ses éventuels impacts sur le milieu naturel.

Au-delà des mesures réglementaires et afin de réduire au maximum l'impact du projet sur la biodiversité, EOLFI s'est engagée sur l'aménagement de mesures environnementales dont la création d'une mare pour favoriser l'accueil du crapaud Calamite. Ce dernier été identifié comme étant une espèce à préserver et jusqu'à maintenant le site ne présentait pas de milieux favorables à l'accueil des amphibiens. En complément, des abris disséminés dans le parc et ses alentours permettront de recréer un habitat favorable pour le cycle complet de l'espèce. L'installation de cette mare et son suivi annuel se feront en collaboration avec un bureau d'étude environnemental et des organismes locaux indépendants.

D'autres mesures spécifiques ont été prises comme la pose d'un grillage à large maillage pour que la petite faune puisse traverser librement le site durant l'exploitation ou encore la création d'abris à petites faunes afin de créer davantage de zones de refuge.

## **A PROPOS D'EOLFI, SOCIETE DU GROUPE SHELL**

Fondée en 2004, EOLFI est une société spécialisée dans le développement et la production d'énergies renouvelables en mer et sur terre, en France et à l'international. En 2019, EOLFI a rejoint le groupe Shell.

Composée de plus de 80 collaborateurs basés à Paris, Lorient, Marseille, Montpellier et Nantes, nous couvrons l'ensemble de la chaîne de valeur des énergies renouvelables pour le développement de nos projets éoliens terrestres, solaires photovoltaïques, offshore flottants et R&D en mer. Lauréat en 2016 de l'appel à projet de l'ADEME, EOLFI développe la ferme pilote océanique d'éoliennes flottantes de Groix & Belle-Ile.

[www.eolfi.com](http://www.eolfi.com)

## **CONTACTS PRESSE**

*Agence Amalthea*

**Murielle Mazau** – [mmazau@amalthea.fr](mailto:mmazau@amalthea.fr) – 04 26 78 24 16

**Violaine Danet** – [vdanet@amalthea.fr](mailto:vdanet@amalthea.fr) – 01 76 21 67 52